

## Affaire Borrel: le témoin clé victime d'une embuscade

Par [Pierre Pinto](#)

En exil depuis 15 ans, le Belgo-Yéménite Mohamed Saleh Alhoumekani, dont le témoignage met en cause directement le président djiboutien Ismaël Omar Guelleh dans l'enquête sur la mort du juge Borrel, à Djibouti en 1995, vient de passer un mois et demi en prison au Yémen, réclamé par Djibouti pour des délits mineurs. Cet ancien officier de la garde républicaine djiboutienne est tombé dans une embuscade, ce jeudi matin, alors qu'il se rendait dans sa ville natale.

**RFI :** Vous êtes au Yémen, où vous avez été libéré mardi. Ce matin, alors que vous vous rendiez dans votre ville natale, vous êtes tombé dans une embuscade. Que s'est-il passé ?

**Mohamed Saleh Alhoumekani :** Ce matin nous avons été invités dans la région de ma ville natale. Et à notre entrée on nous a tirés dessus à balles réelles. On a été obligé de rebrousser chemin. Il y a même eu un blessé. Ils étaient habillés en soldat. C'était un piège tendu pour qu'on puisse arriver et que je puisse mourir ici.

**Pour vous, qui se cache derrière l'attaque que vous avez subie ce matin ?**

C'est Ismail Omar Guelleh qui est derrière cela ! Parce qu'ils ne peuvent plus m'arrêter. Ils ne peuvent plus m'incarcérer. Ils ne peuvent plus m'extrader. Donc ils n'ont plus qu'un seul choix, c'est de m'éliminer maintenant. Pourquoi ? Parce que si on m'élimine au Yémen, Ismail Omar Guelleh va se laver les mains, pour dire : ce n'est pas moi. Il n'est pas de mon territoire, il est sous la responsabilité des Yéménites.

**Revenons à présent sur votre arrestation à Sanaa, au Yémen il y a un mois et demi. Quel motif a-t-on invoqué à ce moment-là ?**

Dès mon arrivée, j'ai passé douze heures à l'aéroport. Ces messieurs ont voulu me garder, parce qu'ils savaient parfaitement qu'un avion arrivait de Djibouti pour pouvoir m'extrader. Et heureusement que j'avais des amis qui m'ont dit que la loi ne leur permettait pas de me garder à l'aéroport. Il fallait que je sois à la brigade criminelle, à laquelle une enquête pouvait être ouverte.

J'ai été transféré à cette brigade et je suis resté six jours dans la cellule, sans savoir les motifs ! Mais les motifs j'ai pu les savoir par le directeur d'Interpol. Il m'a dit que je fais l'objet de deux délits. Le premier c'est falsification en 2004. Et j'ai rigolé. Le deuxième c'est une bagarre en 93. Alors je lui ai dit : d'abord en 2004 je n'étais pas à Djibouti pour falsifier quelque chose. J'ai quitté Djibouti en 98. Il m'a dit : OK.

Pour le deuxième cas, en 1993, même s'il y avait quelque chose ce serait prescrit. Et je ne peux pas faire l'objet d'une fiche rouge pour une simple bagarre. Il m'a dit : moi je suis venu vous voir pour savoir si vous maintenez surtout, votre nationalité yéménite ou belge. J'ai dit : pourquoi ?

Et il me dit : si vous me dites que vous êtes Belge, il y a un avion qui est à l'aéroport de Sanaa, on vous extrade immédiatement. Si vous dites que vous maintenez votre nationalité yéménite, la Constitution yéménite ne permet pas de vous extradier. J'ai dit : je suis Yéménite.

Et puis le lendemain matin, sans l'ordre du parquet, j'ai été kidnappé de cette cellule de la brigade criminelle à la grande prison du Yémen, où figurent des terroristes à l'intérieur, des criminels. J'ai été parmi tout ce beau monde, et sans l'accord du parquet !

Je suis resté trente-quatre jours dans cette cellule ! Après j'ai fait intervenir ma tribu, il y a eu un peu de pression. On a ramené un dossier au parquet. Et le substitut du procureur qui m'a auditionné avant-hier a estimé que je devais être libre. Mais vingt-quatre heures plus tard, il n'y a rien d'officiel. J'apprends que peut-être on m'interdirait de quitter le territoire yéménite. Je ne vois pas pourquoi on va m'interdire de quitter le territoire yéménite. Je l'ai compris ce matin. Le fait de me garder sur le territoire yéménite, dans un territoire où tout le monde est armé, je deviens une cible potentielle pour me faire descendre.

Je ne pense pas que le gouvernement yéménite soit complice. Mais sans doute un groupe de personnes fait pression sur certains membres du gouvernement pour que je reste ici. Mais je ne pense pas que le gouvernement yéménite soit complice pour qu'on m'assassine. Ismail Omar Guelleh a des tentacules au Yémen. J'ai eu la visite de personnes à la grande prison au Yémen, qui sont venues me dire que nous avons des intérêts à Djibouti. La seule chose qu'on vous demande c'est de rectifier votre témoignage. Et j'ai refusé. J'ai dit non !

**Alors justement, vous êtes cité comme témoin, dans l'enquête sur la mort du juge Borrel à Djibouti. Dans votre témoignage, vous impliquez directement Ismail Omar Guelleh, devenu depuis le président de Djibouti. Est-ce que vous maintenez vos déclarations encore aujourd'hui ?**

Bien sûr ! Je n'ai jamais changé et je ne rectifierai jamais ! D'abord, je n'ai jamais mis en cause Ismail Omar Guelleh comme assassin. Je ne l'ai jamais dit. J'ai dit que j'ai été témoin d'une discussion au palais présidentiel, dans laquelle Ismail Omar Guelleh était présent, avec tous les responsables cités : Hassan Saïd, le chef de sécurité, le colonel Mady, Monsieur Alain Romani et deux présumés terroristes. Ça, je le maintiens. Je ne changerai pas !

Ces personnalités qui sont venues me voir m'ont dit que je serai libre et que Ismail Omar Guelleh paiera tous mes soucis, en particulier à moi et ma famille. Et j'ai refusé ! Et je refuserai ! Je l'ai dit, même si on me met la corde au cou pour me tuer, je ne changerai même pas une virgule ! Je le dis devant la justice française. Et ça ne concerne en aucun cas le Yémen. Ça concerne Djibouti et la France. Je ne vois pas pourquoi le Yémen va m'arrêter, m'incarcérer et faire pression sur moi pour ce témoignage.

Je demande aujourd'hui aux autorités européennes, françaises et surtout belges, d'assurer ma protection, parce qu'on m'interdit de voyager et de quitter ce territoire, mais ils doivent être responsables de cela, parce qu'ils n'ont rien fait.

Et ils doivent bouger immédiatement pour ma sécurité et que je quitte le territoire. J'ai été libéré et je ne vois pas pourquoi je vais rester, pour être une cible. Et si je meurs aujourd'hui, ce sera sous la responsabilité du gouvernement yéménite qui m'a libéré pour être une cible, et surtout du silence des Européens, de la Belgique et de la France.